

BRUYÈRES

BULLETIN MUNICIPAL

Édition 2022-2

ET MONTBÉRAULT

alsh juillet 2022

Projets & Finances 2022

....Tout sur votre ville....





Mot du Maire

En avril et juin nous avons été appelés à voter à quatre reprises. Les résultats sont ce qu'ils sont, c'est l'expression de la démocratie, il est inutile de s'étonner.

Posons-nous plutôt la question : pourquoi si peu de participation ? S'abstenir, c'est laisser les autres choisir à notre place et supporter un choix qui peut ne pas nous correspondre.

Les jours d'élection, je passe ma journée au bureau de vote, c'est un moment privilégié où nous pouvons nous rencontrer physiquement et échanger; cela me semble plus profitable que les contacts virtuels.

En effet, la mairie est régulièrement, interpellée, par voie dématérialisée, de demandes de toute nature. Souvent il s'agit d'interventions qui ne relèvent que de l'intérêt privé par des émetteurs qui restent dans l'anonymat ou encore de messages sur les réseaux sociaux.

Sachez que la mairie est ouverte tous les jours de la semaine et que je m'efforce de toujours répondre aux sollicitations d'entretien dans un délai raisonnable.

Une réponse immédiate aux demandes est souvent impossible ; mais toujours dans le respect de l'intérêt général, vos remarques peuvent faire évoluer l'administration de notre village. Pour exemple, en ce qui concerne la vitesse excessive dans le village, constatée par bon nombre d'entre vous une proposition de baisser celle-ci à 40km/h sur les voies d'entrée et 30km/h dans le centre du bourg sera proposée au conseil municipal. Si cette mesure est validée, elle viendrait compléter celles déjà mises en œuvre ainsi que la pose à venir des feux dit récompense rue de la Fontaine Minérale.

***Je vous souhaite une agréable rentrée.
Marie-Pierre Tokarski***

Sommaire

P.2	Mot du Maire	P.11	État Civil
P.3	Synthèse des Conseils Municipaux	P.12	Présentation des finances de la commune
P.5	Actualités locales	P.14	Infos du CCAS
P.7	Un conseiller numérique à votre service	P.15	Rubrique Loisirs et Histoire
P.8	Inauguration de la station d'épuration	P.18	Bibliothèque Arsène Houssaye
P.9	Travaux dans la commune	P.19	Infos de nos associations
P.11	Informations communales et Agenda	P.24	Numéros et infos utiles

Délibérations du Conseil Municipal (Synthèse)



Les comptes rendus complets sont consultables à l'affichage dans le hall de la Mairie et sur le site de la commune : <https://bruyeres-et-montberault.fr>



SEANCE DU 11 avril 2022

2022_10 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Madame le Maire informe les conseillers de l'avancement des différents projets ouverts.

2022_11 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le conseil municipal, après s'être fait présenter tous les éléments nécessaires à la bonne compréhension du sujet, arrête les résultats définitifs de l'année 2021.

2022_12 – AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil municipal, retient la proposition d'affectation des résultats de l'exercice 2021 sur le budget prévisionnel 2022.

2022_13 – BUDGET PRIMITIF 2022

Après présentation du budget primitif 2022 par Md. Le Maire, le conseil municipal, adopte la proposition à l'unanimité.

2022_14 – VOTE DES TAUX

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les taux d'imposition, décide à l'unanimité de retenir pour l'année 2022 les taux suivants : Taux de taxe sur le foncier bâti 44,02 % ; Taux de taxe sur le foncier non-bâti 32,26 %.

2022_15 – ACQUISITION DES PROPRIETES REMONT SABATIER

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'acquérir les parcelles A136, A139, A497, D35 et D36 d'une contenance totale de 93a 91ca. Ces parcelles sont classées en nature de taillis sous futaie, taillis simple et landes.

2022_16 – SUBVENTION A L'UNC

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 100€ à la section locale de l'Union Nationale des Combattants.

2022_17 – SUPPRESSION DE POSTES

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter les modifications d'organigramme, suite aux mouvements de personnel ayant eu lieu en début d'année.

2022_18 – CREATION D'UN POSTE DE CONSEILLER NUMERIQUE

Le Maire propose de créer un emploi non permanent afin de mener à bien le projet identifié suivant : Dispositif Conseiller Numérique France Services pour une durée de 2 ans.

Le contrat prendra fin lors de la réalisation du projet ou de l'opération pour lequel le contrat a été conclu, à savoir : apporter une aide à la population en difficulté face au monde du numérique

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'adopter proposition.

Délibérations du Conseil Municipal (Synthèse) suite...



SEANCE DU 24 JUIN 2022

2022_19 – APPLICATION DU REFERENTIEL M57 A COMPTEUR DU 1er JANVIER 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer à compter du 1er janvier 2023 le référentiel M57, instruction budgétaire et comptable M57 abrégée pour les communes de moins de 3500 habitants.

2022_20 – PUBLICITE DES ACTES A COMPTEUR DU 1er JUILLET 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la modalité de publicité des actes réglementaires, et décisions ni réglementaires ni individuelles de la commune par affichage dans le hall de la mairie à compter du 1er juillet 2022.

2022_21/22 – REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE SPL-XDEMAT & RAPPORT DE GESTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- *d'approuver la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-Xdemat, produisant le logiciel de dématérialisation des actes administratifs de la commune.*
- *d'approuver le rapport de gestion du Conseil d'administration, figurant en annexe, et de donner acte à Madame le Maire de cette communication.*

2022_23 – CREATION D'UN POSTE D'APPRENTI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de recourir à un contrat d'apprentissage pour la création d'un poste d'apprenti dans les services techniques.

2022_24 – ACQUISITION DE LA PARCELLE A 1037

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'achat de la parcelle cadastrée A 1037 d'une contenance de 12a 62ca au lieu dit les PATURES DE LA MONCELLE.



Actualités locales

Activités commerciales et économiques

- Les travaux d'implantation de l'antenne de téléphonie mobile Orange ont débuté
- La société Âges et Vie Habitat a obtenu le permis de construire pour 2 résidences, chacune ayant une capacité d'accueil de 8 résidents et le logement d'un employé.
- La SCI SCHMIDT-VUYET a obtenu le permis de construire pour un cabinet de kinésithérapie comprenant également 2 cellules destinées à d'autres professionnels de santé.



Commémorations

- Devoirs de mémoire
- 08 mai 1945 : la France commémore la victoire des forces alliées contre la dictature nazie.
- 14 Juillet 1789 : date de la prise de la Bastille, une journée d'intervention du peuple français, dans le cadre de son émancipation et de la conquête de la liberté.



8 avril : Jazz'titudes à Bruyères : "The Ringtones", ce groupe s'inspire du Rock'N'Roll et Rockabilly américain des Fifties pour créer un cocktail explosif de reprises de maîtres du genre et surtout de chansons originales.

15 mai : Musiques du folklore celtique (Bretagne, Irlande,...) interprétées par Arnaud Brandicourt

21 juin : Fête de la musique : Sérénade proposée devant l'hôtel de ville par La Bruyéroise et A. Brandicourt en alternance.

22 mai : Actualités sportives : traversée de Bruyères par l'épreuve cycliste du Triathlon du Chemin des Dames et encadrée par les signaleurs bénévoles de la commune.



Photocopie noir et blanc - couleur
Scan de document
Impression affiche noir et blanc - couleur fluo (A3 - A1 - A0)
Impression plan noir et blanc - couleur
Reliure dossiers
Plastification de documents

📍 50 porte de Laon, Bruyères-et-Montbérault (parking Noralu) ☎ 03 23 24 16 19 ✉ contact@com1regard.fr



Poste informatique avec accès internet à votre disposition



Actualités locales (suite...)



26 juin

Festival de Guitares en Picardie : récital du Guitariste Luciano Pompilio et de l'ensemble départemental des guitares de l'Aisne.



Groupe Scolaire

• Comme le dit la chanson "Adieu ! Md la professeure"...

Après 24 ans à enseigner dans l'école maternelle du village, Patricia HENRY a fait valoir ses droits à la retraite. Les bambins ont fêté le départ de leur enseignante lors de la petite fête organisée dans la cour de l'école, le vendredi 1er juillet, par les deux classes de maternelle des petits/moyens.

C'est avec beaucoup d'émotion que Madame HENRY a reçu les roses apportées par les enfants et les cadeaux collectés par les familles.

Merci Madame HENRY pour toutes ces années au service de l'éveil de nos enfants.



Mise en place d'un Contrat d'apprenti aux services techniques

Depuis le 1er juillet, nous accueillons Monsieur Daven HERMANS pour un contrat d'apprentissage en alternance préparant au brevet professionnel agricole «travaux d'aménagements paysagers/travaux de création et d'entretien ».

La préparation du diplôme dure 24 mois dont 12 semaines au centre de formation des apprentis de LAON. Le reste du temps Monsieur HERMANS accompagnera nos agents des services techniques.

Antérieurement, Monsieur HERMANS a effectué 3 stages dans notre collectivité au cours desquels il a fait preuve de rigueur et de sérieux. Cette attitude positive nous a encouragés à lui proposer cette formation diplômante.

UN CONSEILLER NUMERIQUE A VOTRE SERVICE

Depuis plusieurs années, les outils numériques et internet s'implantent avec force dans notre société. Nos manières de communiquer, de nous instruire, de nous cultiver, de nous divertir, nos activités professionnelles, nos déplacements, nos services publics ne sont plus les mêmes...

Les restrictions liées à la crise sanitaire ont pu nous montrer à quel point le numérique fait partie de notre vie, à quel point il peut nous être utile et combien chacun de nous en a besoin au quotidien. Faire ses courses par internet, communiquer avec sa famille, prendre des rendez-vous médicaux

Du divertissement aux démarches administratives, les personnes éloignées du numérique ont tout aussi bien le droit d'être accompagnées à l'utilisation de ces outils que n'importe qui.



La commune de Bruyères-Et-Montbérault a souhaité rapprocher ses habitants du numérique du quotidien et les accompagner vers l'autonomie numérique en s'inscrivant dans le dispositif « Conseillers Numériques France Services » proposé et financé par l'État.

Lucas FARINEAUX, notre Conseiller Numérique, vous recevra sur rendez-vous individuels et vous accompagnera sur une mini formation en ateliers afin de vous permettre de vous approprier progressivement les usages numériques du quotidien.



Quelques exemples d'interventions :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette...);
- Naviguer sur internet ;
- Envoyer, recevoir et gérer vos courriels ;
- Installer et utiliser des applications utiles sur vos smartphones ;
- Créer et gérer vos contenus numériques ;
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numériques ;
- Favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux).

Pour bénéficier de ce service, vous devez prendre rendez-vous par :

Tél : 03.23.24.74.77 Mail : mairie.bruyeres@wanadoo.fr

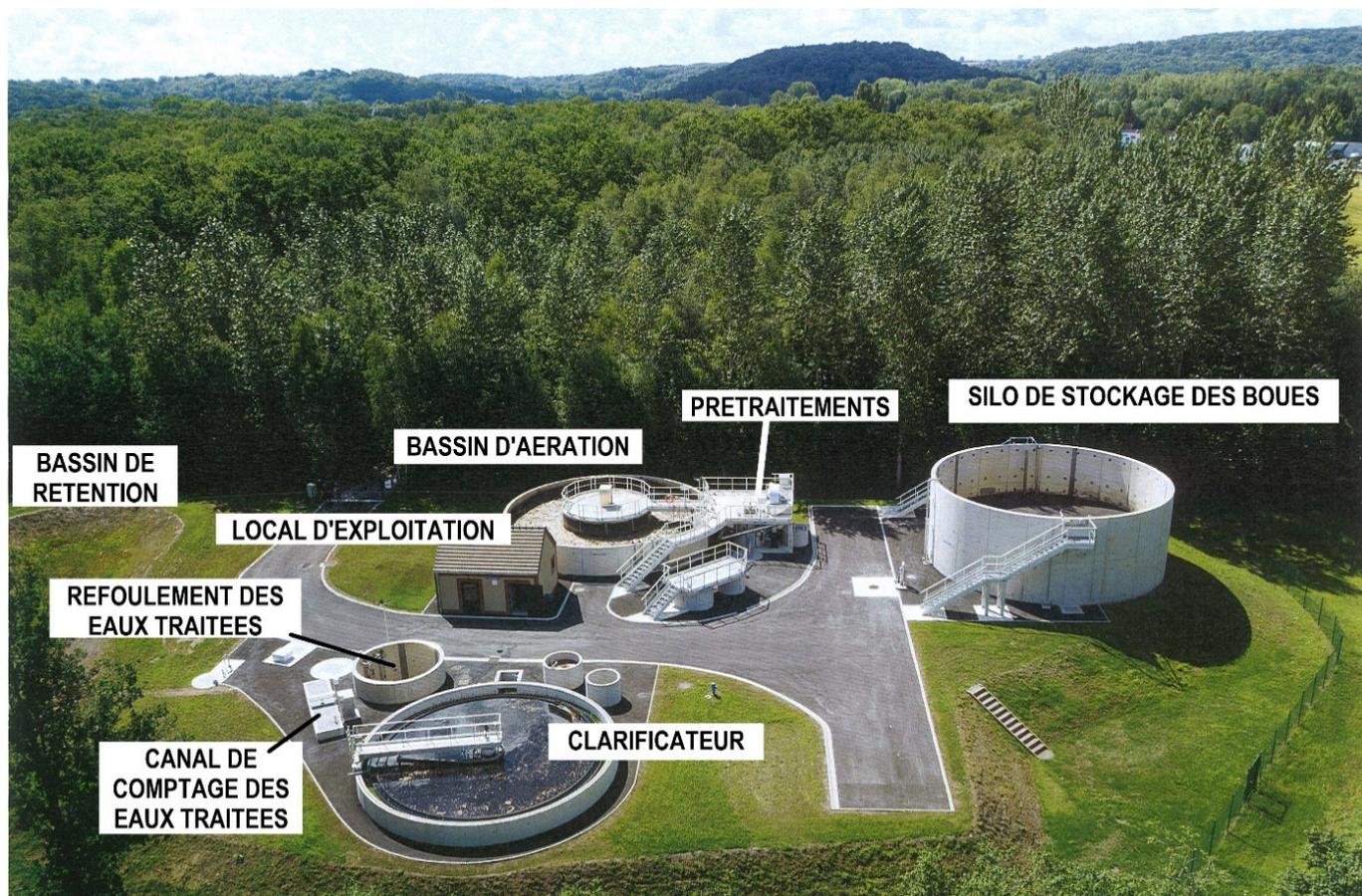
INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION

Le 4 juillet dernier, Monsieur Paul RAOULT, Président du SIDEN-SIAN, a inauguré la nouvelle station d'épuration intercommunale prévue pour traiter les effluents d'origine domestique des communes de Bruyères et Montbérault, Presles et Thierny, Chérêt et Vorges.

La station, d'une capacité de traitement de 2.900 équivalent-habitants, a été mise en service le 17 janvier 2022.

La filière de traitement retenue est de type boues activées à faible charge. Les boues produites sont stockées sur site, sous forme liquide avant d'être transférées pour être déshydratées et chaulées. Après ce traitement, les boues sont valorisées par épandage agricole.

La qualité de l'eau après traitement est continuellement analysée avant rejet par infiltration, ce qui contribue au rechargement des eaux souterraines. Un bassin de 435m³ permet de stocker les eaux traitées en cas de dysfonctionnement de l'installation.



NORÉADE poursuit ses travaux de renouvellement et d'amélioration sur le réseau d'assainissement de la commune, notamment

- réfection du réseau de la rue Porte de LAON (travaux débutés en 2021 et poursuivis en juillet-août 2022)
- changement des branchements rue et impasse des Genêts prévu en septembre-octobre 2022

Travaux en cours et futurs dans la commune

Travaux rue de la Fontaine Minérale

- Effacement des réseaux "basse tension", éclairage public et télécoms sur la rue de la Fontaine Minérale
- Ces travaux sont désormais terminés, une dernière phase permettra la création de trottoirs piétonniers et la mise en place de deux feux "récompense" de limitation de vitesse.



Travaux de remise en état des logements communaux

- Les aménagements intérieurs et extérieurs de la maison du 3 chemin des Hardsons sont en voie d'achèvement. La distribution intérieure a été modifiée, les huisseries changées, la toiture refaite, l'isolation complète du bâtiment réalisée par l'extérieur avant le ravalement des murs. Nous espérons une mise en location de cette maison pour le mois de novembre.



- Les travaux d'aménagement de l'appartement du 2 rue Porte de Laon ont débuté, notamment avec la réfection de la partie en tuile de la toiture, la partie en ardoise devrait être entreprise en septembre ; suivront le ravalement de la façade et les aménagements intérieurs.

Aménagement de la rue des Tisserands



Après le renouvellement des branchements d'eau par NOREADE, la confection d'un réseau d'eau pluviale, les travaux de réfection de la voie sont terminés. Huit places de parking ont été créées à l'aide de matériaux drainants afin de réduire le phénomène de ruissellement. Elles pourront être utilisées dès que l'engazonnement sera effectué. En effet, en raison des fortes chaleurs de la fin de printemps et de l'été, la mise en gazon a été retardée. La végétation prévue dans cet espace sera réalisée cet automne afin de garantir une meilleure reprise des végétaux.



Travaux en cours et futurs dans la commune (suite...)

RESTAURATION DE LA 1^{ère} COUR DU FORT HENRIOT

- Le chantier d'insertion de la CAPL a réalisé la restauration du mur d'enceinte de la cour intérieure du fort, y compris la cheminée.
- La poursuite de la restauration devra être engagée dans les prochaines années.



MAISON 3/5 AVENUE DE VERDUN



Nous avons obtenu l'autorisation de démolir la petite maison en très mauvais état avenue de Verdun. Le garage attenant à la maison du n°1 sera conservé et la pente du toit modifiée. Après démolition le rempart sera restauré. La réalisation de l'ensemble n'interviendra qu'en 2023. L'espace libéré sera aménagé. Vous pouvez soumettre à la mairie des idées d'aménagement de ce lieu. En l'absence de projet réaliste et réalisable, subsistera un espace vert.

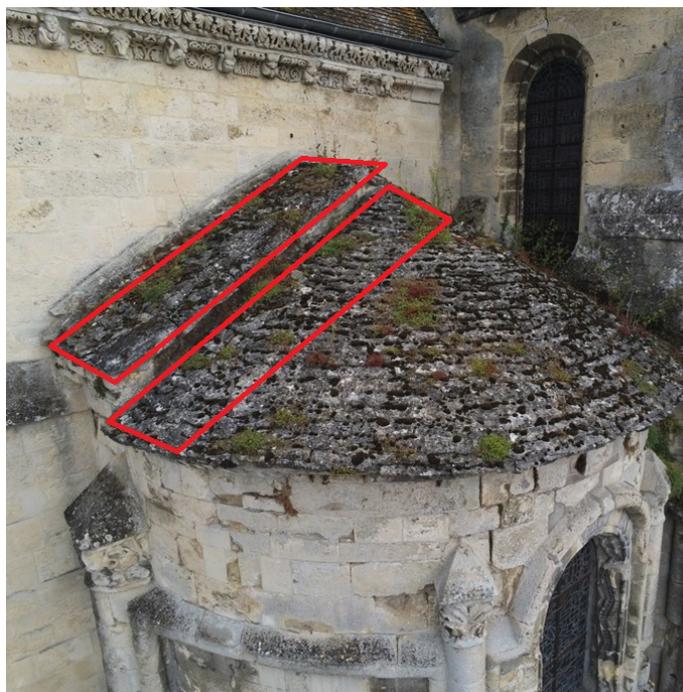
Aménagements des locaux communaux :

- Extension de la réserve de la Bibliothèque Arsène Houssaye : Couverture de la courette, dallage, isolation et équipement en rayonnage pour augmenter la capacité de rangement des réserves du fonds de la bibliothèque
- Salle des fêtes :
Mise en place d'un défibrillateur dans l'entrée du local
Remplacement des portes des locaux annexes (rénovation et sécurisation)



Restauration absidiale sud de l'Église Notre-Dame :

- Sous la direction de la DRAC, réalisation de sondages au niveau de la couverture en lauzes calcaires de l'absidiale sud de transept du chevet de l'église Notre-Dame. Ces sondages ont pour objectif de déterminer les dispositions de mise en oeuvre et la nature des matériaux de la couverture existante, tant sur sa partie droite que sur sa partie en hémicycle. Ils serviront à terme à l'établissement d'un cahier de prescriptions architecturales et techniques pour la restauration de couvertures en lauzes calcaires dans le département de l'Aisne et à la formation des entreprises de couverture pour ce type de matériau.



Date	Évènement	Qui, où,
01/09/2022	Rentrée des classes	Groupe scolaire des coteaux du laonnois
17/09/2022	Marche des élus	Bruyères, Vorges
10/2022	Octobre rose	Comité des fêtes avec les associations Bruyéroises et le CCAS
07-08/10/2022	Opérations Brioches	CCAS
30/10/2022	Repas des anciens	CCAS
11/11/2022	Commémoration Armistice	Municipalité
04/12/2022	Bourse jouets, vêts. enfants et articles de puériculture	CCAS

Se tenir informé avec Panneau Pocket :

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de Bruyères-et-Montbérault en 4 CLICS

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté de Bruyères-et-Montbérault. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape"

Panneau Pocket change de look

Vous êtes environ 40% des foyers de la commune à vous tenir informés des messages diffusés par ce canal d'information numérique.

PanneauPocket

Suivez l'actualité et les alertes de Bruyères-et-Montbérault avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr

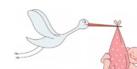
Disponible gratuitement sur

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

TARROUN Dany Ahmad.....22 avril 2022

GIRARDIN Gustave Luis.....10 juin 2022



MARIAGES

MALHOMME Louis Bernard Cyril
& LEJEUNE Mégane Amélie Pascale.....02 Avril 2022

CAILLIEZ Kevin Guy Jean
& MINEL Anne-Flore.....06 Aout 2022



DÉCÈS

CARLIER Bernard Charles Léon.....90 ans.....02 avril 2022

LEBEAUX Gisèle veuve LACOCHE.....99 ans.....23 avril 2022

TANNIERS Frédéric Georges Bernard.....58 ans.....17 mai 2022

LOÏER Patrick Gilbert.....71 ans.....29 juin 2022

VIOT Huguette épouse CHAUDOYE.....88 ans.....24 juillet 2022

GANDON Laurence épouse URBANIAK.....61 ans.....27 juillet 2022



PRESENTATION DES FINANCES DE LA COMMUNE

Le 11 avril 2022 le conseil municipal a validé le compte administratif de la commune arrêté au 31 décembre 2021. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

L'écart entre le volume total des recettes et celui des dépenses constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir à l'emprunt.

Les dépenses réelles de fonctionnement

sont pratiquement stables par rapport à 2020, avec une faible augmentation de 0,45%.

Pour 2022 l'augmentation du coût de l'énergie et la reprise de l'inflation ne permettront pas de maintenir ce faible taux d'augmentation.

Les recettes réelles de fonctionnement

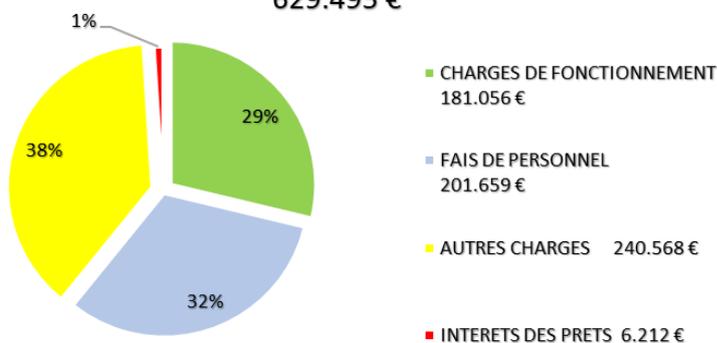
correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (loyer, concession...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes réelles de fonctionnement sont en augmentation de 1,49 % par rapport à 2020. La commune maintient un bon niveau de recettes alors même que l'on enregistre une constante diminution des aides de l'Etat.

La commune maintient un bon niveau de recettes alors même que l'on enregistre une constante diminution des aides de l'Etat.

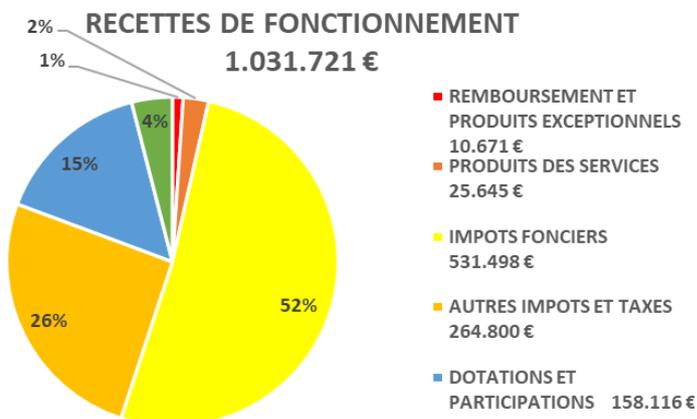
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

629.495 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1.031.721 €



DOTATIONS VERSEES PAR L'ETAT

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
DOTATION FORFAITAIRE	169 797	145 813	119 162	102 249	97 293	92 808	88 848	83 753
DOTATION DE SOLIDARITE RURALE	16 740	16 999	17 728	19 056	19 574	19 626	19 799	19 858
DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	18 930	4 368	0	0	0	0	0	0
TOTAL	205 467	167 180	136 890	121 305	116 867	112 434	108 647	103 611

Les taux des impôts fonciers, soit 44,02% pour le foncier bâti et 32,26 % pour le foncier non bâti sont maintenus pour 2022.

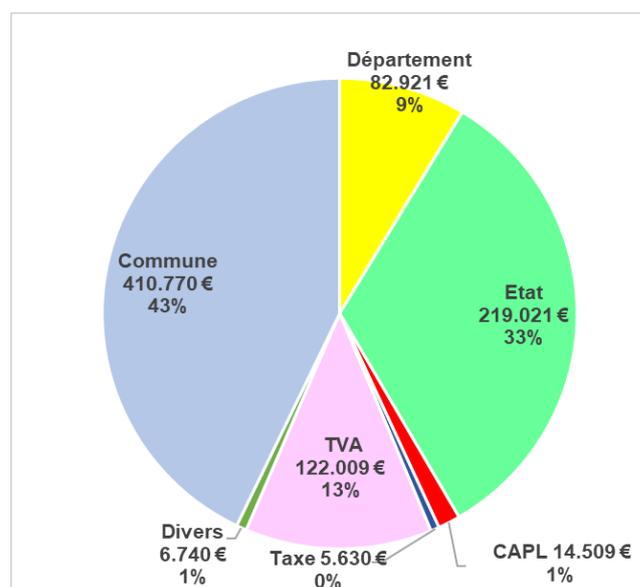
Pour mémoire, depuis la réforme sur la disparition progressive de la taxe d'habitation, la commune ne perçoit plus la totalité des revenus de l'impôt foncier. En 2021, 17% environ de l'impôt collecté est dirigé vers le budget de l'Etat.

La section d'investissement enregistre toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

En 2021, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 635.862 € soit :

USEDA éclairage public	15 981 €
Achat ateliers rue de la Fontaine Minérale	120 000 €
Aire de jeux au parc du Jeu de Paume	103 462 €
Huisseries de la bibliothèque	16 633 €
Mairie : isolation du grenier et réfection des sanitaires	28 098 €
Fort : réfection de l'entrée après éboulement	50 292 €
Travaux de voirie : aire de covoiturage, trottoirs...	80 143 €
Salle des fêtes : isolation et dalle du sol + protection des murs	31 300 €
Ecole : réfection des cheminées et création d'une allée	15 619 €
Vidéoprotection	99 092 €
Divers : travaux sur bâtiments, achat de terrains.....	56 835 €
Emprunts : remboursement en capital	18 407 €

En 2021, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 958.592 € ; Elles proviennent essentiellement des subventions perçues en lien avec les projets d'investissement retenus et l'autofinancement de la commune.



En 2022, la commune poursuit son programme d'investissement avec pour principaux projets :

- Rénovation de l'appartement 2 rue Porte de LAON et de la maison 3 chemin des Hardsons ;
- Réfection de la rue des Tisserands ;
- Aménagement rue de la fontaine Minérale après l'enfouissement des réseaux et pose de feux dit « récompense » afin de contrer les vitesses excessives ;
- Etude sur l'ensemble des travaux à réaliser sur l'église ;
- Etude hydraulique afin de résoudre les inondations lors des fortes pluies ;
- Création d'un terrain de football ;
- Etude pour la création d'un « tiers lieu » dans les ex-ateliers municipaux.

Les membres du CCAS ont eu beaucoup de plaisir à organiser à nouveau les manifestations qui du fait de la pandémie n'avaient pas pu être envisagées depuis 2 ans.

Soirée «fête des mères» :

Elle s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse. 120 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes le lundi 30 mai 2022. Cette soirée était réservée à toutes les mamans domiciliées dans la commune. Elles ont reçu à leur entrée un cadeau d'accueil et un ticket de tombola dotée de 25 lots. Ceux-ci provenaient des commerces Bruyéris, merci à la supérette "Vival" qui a donné de quoi composer un panier garni et à la boulangerie "Robert" de nous avoir offert un bon pour l'achat d'un gâteau pour 8 personnes.

Un cocktail dînatoire a clôturé cet agréable moment.

Merci aux bénévoles pour leur aide, contribuant ainsi à la réussite de la manifestation.

CANICULE :

Nous subissons plusieurs épisodes de grande chaleur, des affiches du ministère de la santé ont été apposées chez les commerçants Bruyéris et dans les lieux publics de la commune,

COVID-19 :

Ce n'est pas fini... restons vigilants dans nos fréquentations, maintenons les gestes barrières et particulièrement avec les personnes fragiles. N'oubliez pas de vous faire vacciner ou de procéder au rappel de vaccination.

CLUB 3ème Age :

Les rencontres ont été suspendues pendant la trêve estivale de Juillet-Août.

Pour clore cette première période de l'année, les participants et leurs amis se sont retrouvés le 28 juin au relais Charlemagne de Samoussy, avec la participation financière de chacun. Cette rencontre est toujours très conviviale et appréciée.

• Reprise prévue le mardi 6 septembre à 14h00

À la rentrée, venez rejoindre, pour des activités ludiques, les membres du club dont l'animatrice est Françoise Thorin. Actuellement, jeux de cartes, belote, tarot, scrabble, etc... sont proposés, mais d'autres suggestions seront les bienvenues.

Personnes isolées :

Vous êtes seul ou vulnérable, vous souhaitez la visite régulière d'un membre du CCAS, vous pouvez vous inscrire sur le registre prévu à cet effet facilitant ainsi le maintien d'un contact en situation difficile. Le document d'inscription est disponible en mairie

En ces périodes compliquées liées à la conjoncture économique et à la météorologie, soyons attentifs aux problèmes des autres... proposer un service, faire un geste de politesse, rendre un sourire sont des attentions au quotidien qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie et au bien vivre ensemble.

Le CCAS vous souhaite une bonne rentrée, nous nous retrouverons pour diverses activités au cours du dernier trimestre.

*Françoise Garnier
Vice-présidente du CCAS*

ASSISTANTE SOCIALE :

Permanences tous les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 9h30 à 11h30 à la salle des associations de Bruyères et Montbérault sur RdV au 03 23 24 68 38 ou au secrétariat au 03 23 24 61 31.

**Les membres du CCAS sont à votre écoute, n'hésitez pas à les solliciter
Vous pouvez obtenir un rendez-vous avec l'un d'eux, en Mairie, en appelant le 03 23 24 74 77**

Rubrique

« loisirs à la maison »

C'est la rentrée des classes !

L'histoire du stylo:



Avant le stylo, on écrivait à la plume d'oie. On utilisait un petit pot où on y mettait l'encre.

On utilisait aussi la plume métallique, mais le modèle n'était pas très pratique, il fallait sans cesse retravailler la pointe.

C'est en 1864 qu'un Français crée une réserve pour les plumes métalliques et un peu plus tard, un Américain nommé Lewis Edson Waterman met au point le premier stylo plume, avec un morceau de bois, un couteau et une lime qui subit des modifications en 1895 avec George Parker qui invente le Lucky Curve.

Il comporte un conduit d'alimentation particulier qui empêche les fuites et possède un capuchon.



Au début du 20ème siècle, le stylo est un objet de luxe et certains sont recouverts de nacre, d'argent et même d'or.

Le stylo bille:

Au fil des ans, un nouveau stylo, le stylo à bille, se retrouve en première position. Il est inventé par un journaliste durant la seconde Guerre Mondiale, puis le Baron Marcel Bich invente la marque Bic et conçoit des stylos à bille jetables bon marché. Cette société fondée en 1945 fabrique chaque jour 24 millions d'articles de papeterie. En 1952, Marcel Bich lance le fameux stylo à bille « Cristal » dont le bouchon rappelle la couleur. Le stylo bille n'est utilisé par les écoliers qu'à partir de 1965.

Le stylo 4 couleurs:

Il est apparu en 1969. En 2009 il fête ses 40 ans et pour l'occasion l'entreprise crée une nouvelle version avec une nouvelle couleur pour le corps (vert pomme) et quatre nouvelles couleurs: bleu outremer, violet profond, rose et vert. En 2018, de nouveaux designs pour le corps sont créés avec toujours de nouvelles couleurs.



Histoire :

La garde nationale de Bruyères sous la monarchie de Juillet



La Liberté guidant le peuple par Eugène Delacroix.

Les journées révolutionnaires parisiennes de juillet 1830 chassent le roi Charles X et permettent à Louis-Philippe Ier d'accéder au pouvoir. Il devient ainsi le roi des Français, et non plus le roi de France, et adopte, détail important, le drapeau tricolore cher aux républicains.

Les gardes nationales qui avaient été supprimées en 1827 réapparaissent alors spontanément. Héritières des milices communales, elles doivent assurer le maintien de l'ordre et défendre les droits constitutionnels. Elles avaient joué un rôle important lors de la Révolution de 1789, mais ce rôle avait été moindre sous les régimes suivants. Elles vont retrouver de leur importance sous la monarchie de Juillet.

À Bruyères, le changement de régime est bien accueilli. Le maire, Joseph Deschamps, obtient de l'arsenal de La Fère 60 fusils pour armer la garde nationale. Le 9 septembre 1830, à partir de la liste des citoyens actifs âgés de 18 à 60 ans et de celle des principaux contribuables et anciens militaires de la commune, la municipalité établit une nouvelle liste de 74 personnes qui « offrent le plus de garantie par leur principe et pour l'ordre et la sécurité publique ». Ces personnes forment la première compagnie de la garde nationale de la commune. Une seconde compagnie peut éventuellement être constituée, mais la municipalité doit obtenir des fusils supplémentaires. Dans l'immédiat, elle est reportée. Il convient de préciser qu'à cette époque, la commune compte environ 1 200 habitants. Une fois la liste établie, le maire envoie aux intéressés une lettre de convocation pour le 11 septembre afin de procéder à l'organisation de la garde nationale.

Ce jour-là, dès 6 heures du matin, l'assemblée ainsi convoquée procède à l'élection des officiers et sous-officiers de la garde nationale. Blaise-Henri Besnier, 53 ans, ancien officier de cavalerie et propriétaire, est nommé capitaine ; il commande ainsi la compagnie. Jean-Pierre Lecomte, 56 ans, propriétaire, est nommé lieutenant. Quant à Auguste Minart (peut-être Jean-Jacques-Auguste Minart, 31 ans, huissier et frère du suivant) et à Étienne-Augustin Minart, 33 ans, marchand-épiciers, ils sont nommés sous-lieutenants. Puis, il est procédé à l'élection d'un sergent-major, de 3 sergents, dont François-Charlemagne Lemoine ancien soldat dans les armées de Napoléon, d'un premier caporal et de 5 caporaux. Les fusils sont ensuite distribués aux 60 gardes nationaux. Peu après, un serment est exigé de chacun.

Le 22 mars 1831, une nouvelle loi sur l'organisation de la garde nationale sédentaire est adoptée par les chambres et sanctionnée par le roi. L'article 1er stipule que la garde nationale doit « défendre la royauté constitutionnelle, la charte et les droits qu'elle a consacrés, pour maintenir l'obéissance aux lois, conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique, seconder l'armée de ligne dans la défense des frontières et des côtes, assurer l'indépendance de la France et l'intégrité de son territoire ». Telles sont les missions de la garde nationale en général et de celle de Bruyères en particulier.



Uniforme de la garde nationale des communes rurales.

Le 16 juin suivant, le conseil municipal remplissant les fonctions de conseil de recensement procède à la révision des listes de la garde nationale. L'inscription est obligatoire, mais le service est réservé aux personnes les plus aisées. Après avoir examiné le cas de chaque individu âgé de 20 à 60 ans, le conseil de recensement les répartit entre service ordinaire, réserve et compagnie de sapeurs-pompiers. C'est ainsi que 168 hommes sont versés dans la garde nationale en service ordinaire dont 2 capitaines, 2 lieutenants, 2 sous-lieutenants, 1 sergent-major, 1 sergent fourrier, 8 sergents et 16 caporaux, 54 dans la réserve et 33 affectés à la compagnie de sapeurs-pompiers. Par rapport à 1830, l'effectif a plus que doublé.

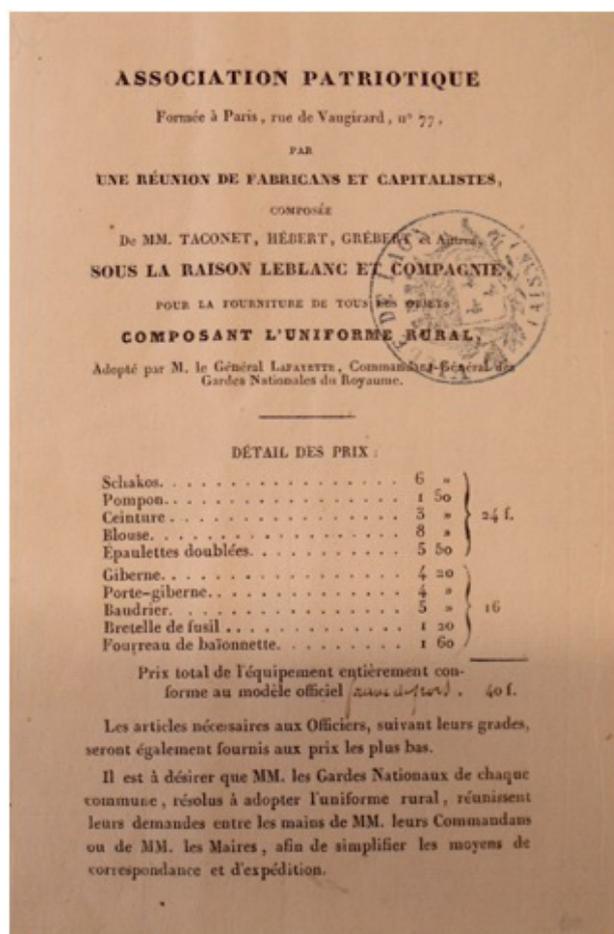
En janvier 1832, des changements interviennent dans la liste de la garde nationale. Le conseil de recensement en prend acte. 15 personnes du service ordinaire sont versées dans la réserve, car elles sont impropres au service. Certaines ont atteint l'âge de 55 ans comme le capitaine Besnier et le sergent-major Parmentier, tous deux d'ailleurs démissionnaires. D'autres sont des chaudronniers ambulants qui ne peuvent remplir de ce fait leur service. Enfin, deux personnes sont atteintes d'asthme. Par ailleurs, 10 hommes sont rayés des contrôles, car ils n'habitent plus la commune ou sont décédés comme Etienne-Augustin Minart. Jean-Pierre Lecomte est lui aussi rayé des contrôles, car il est nommé adjoint au maire. Enfin, 7 personnes se sont portées volontaires pour faire partie de la garde nationale. Aussi, l'effectif de cette dernière s'élève-t-il à cette date à 150 hommes et celui des sapeurs-pompiers à 31 hommes. Le 3 mars suivant, un garde est encore versé dans la réserve pour raison médicale.

Cependant, l'absence de sources ne permet pas de savoir si les gardes nationaux de Bruyères avaient un uniforme et dans l'affirmatif, s'il s'agissait de l'uniforme rural dont le coût pouvait monter à 40 F. Cet uniforme est à la charge du garde national qui doit pouvoir se l'acheter. De la même manière, nous ne connaissons pas les conditions d'entraînement de cette garde nationale ni les conditions du service ordinaire. Était-elle astreinte à des gardes ? Participait-elle à des revues, des prises d'armes ? Combien de réunions y avait-il par an ? Commémorait-elle la révolution de 1830 ou la fête du roi, comme c'était le cas à Laon notamment ? Quelle fut son attitude lors de la révolution de 1848 qui chassa le roi Louis-Philippe et permit le rétablissement de la République. Nous ne le saurons sans

doute jamais. Toutefois, si l'on en croit Jean-Baptiste Rousselle, auteur dans les années 1857-1858 d'une monographie sur Bruyères, la garde nationale a rétabli en 1830 l'ordre perturbé par quelques énergumènes qui voulaient persécuter le curé. Toujours selon le même auteur, Bruyères est même devenue en 1831 le chef-lieu d'un bataillon communal composé des gardes nationales de Bièvres, Chérêt, Orgeval, Nouvion-le-Vineux, Parfondru, Presles-et-Thierry et Vorges. Henry-Auguste Jamin, notaire à Bruyères depuis mars 1830, en était le commandant.

Ce qui est certain, c'est que le 11 janvier 1852, Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, dissolvait les gardes nationales dans toute l'étendue du territoire national et les réorganisait différemment dans les localités où leur présence était jugée nécessaire. Elle n'est pas maintenue à Bruyères puisque la municipalité doit faire confectionner 3 caisses de grandes dimensions afin de transporter les armes de la garde nationale à Laon, conformément aux instructions du préfet de l'Aisne.

Jean-Pierre Allart
Juin 2022



BIBLIOTHEQUE

Arsène HOUSSAYE



Pour nous joindre : bibliotheque.bruyeres02@orange.fr
ou tel : 03 23 24 78 64

Un trimestre d'activités proposées par Nathalie :

- 05/04 : « Blabla'thé » autour des livres pour les adultes
 - 19/04, 23/04 et 21/05 : « Valise à histoires » pour les 4-8 ans, contes, histoires, chansons, comptines.
 - 19 et 20/04, 15/06 : jeux de société pour les plus grands
 - 20/04 : Biblio créa (activités manuelles, flip book parapluie), pour les 5-12 ans.
 - 22/04 et 20/05 : Ateliers d'écriture décontractés pour les adultes
-
- 23/04, 10/05 et 28/06: des rendez-vous avec les BB lecteurs, leurs parents et les assistantes maternelles pour des histoires, comptines, chansons.
 - 14/06 : découverte et évocation des 5 romans de la sélection du « Prix Merlieux des bibliothèques » en présence d'Isabelle de l'association « les amis de la fête du livre »
 - 21/06 : Fête de la musique avec l'Ensemble Vocal Laon Chanterelle sous la direction de Christine Bourdin et l'accompagnement à la guitare de Jean-Christophe Dejoie.
 - lors de la venue des classes : des animations variées agrémentées de moments musicaux, au violon et à la guitare.



Passation de fonction à la Bibliothèque

Nathalie Sansalone, qui gérait la bibliothèque depuis janvier, a rejoint, depuis le 1er juillet, la médiathèque d'Anizy le Grand où elle occupe désormais un poste à temps plein. Nous la remercions pour son implication dans les activités qu'elle avait mises en place et qui avaient trouvé leur public.

Cet été, l'équipe de bénévoles a maintenu l'ouverture de quelques permanences.

Dès le 1er septembre, une nouvelle bibliothécaire prendra ses fonctions pour accueillir les lecteurs.

« Tourner les pages d'un livre ne vous brûlera pas les doigts mais peut vous réchauffer le cœur. »

Stéphane THERI (L'Isaac Circus)



UNION SPORTIVE BRUYÉROISE

Edito Juillet 2022

Retour éclair sur la saison 2021 2022 !



Le club a enregistré 258 licenciés. Les résultats n'ont pas été à la hauteur des objectifs que nous nous étions fixés. Après un bon parcours en coupe de France, notre équipe a fini 6^{ème} de son championnat de D1, notre équipe B finie également 6^{ème} de son championnat de D3, quand à notre équipe C elle a été contrainte de déclarer forfait général.

La plus grande satisfaction vient une nouvelle fois, de notre équipe féminine de foot à 8. Leur beau parcours en phase de brassage, a permis de voir notre équipe, évoluer au plus haut niveau départemental et finir 3^{ème} de son championnat D1. A noter également leur très beau parcours en coupe de l'aisne battu par GUIGNICOURT. en quarts de finale.



Le club renouvelle le Challenge B. GARNIER

Le 5 juin, s'est tenu le challenge Bernard GARNIER réservé au foot loisir et qui a vu l'équipe de Bruyères remporter la première édition.



Cette journée, que nous avons voulu festive, fût une journée pleine d'émotions et de bons souvenirs passés en présence de la famille. Le challenge a été remis par Madame TOKARSKI, Maire de Bruyères en présence de Françoise GARNIER accompagnée de ses fils Ludovic et Alexandre.



Le club remercie les équipes de AULNOIS/S/LAON, US LAON et GUIGNICOURT pour leur participation et leur fair play.

Notre équipe de foot loisir recherche des joueurs nés avant 1977 pour jouer en équipe des plus de 45 ans. Pour tous renseignements, contactez le club.

Une Fête du football, pleine de réussite !

La fête de foot du club s'est tenue le 26 juin. Pour l'occasion, Sacha BRASSEUR et Romain CARTON, nos deux recrues du Service Civique, nous avaient organisé un tournoi, dont les équipes étaient composées d'un adulte homme et femme, d'un enfant de moins de 13 ans et de deux amis de leur choix. Les bénévoles du club avaient été mis une fois de plus à contribution pour que Joueurs et amis, puissent se restaurer sur place. Cette journée a été un bon moment de partage et de fou-rire.



Assemblée Générale du club.



Le club a tenu son assemblée générale le 1er juillet 2022 au club house en présence de Madame TOKARSKI, maire de la commune.

Après avoir entendu le rapport moral établi par le président et le rapport d'activité par le secrétaire Philippe MAQUIN, le compte de résultat, présenté par le trésorier, Gérard TOKARSKI, laisse apparaître la bonne gestion du club.

Le président renouvelle ses sincères remerciements à l'ensemble des personnes ayant œuvré cette saison au bon fonctionnement du club. Il convie l'assistance à partager le verre de l'amitié.



Saison 2022 2023

- ✓ La reprise des entraînements SENIORS se fera à partir du 25 juillet 2022. Pour plus d'informations vous pouvez joindre le club par mail : bruyeresetmontberault.us.511487@lfhf.fr
- ✓ La reprise de l'école de football se fera le mercredi 7 septembre 2022 à partir de 13h30 et concerne tous les enfants nés entre 2018 et 2010.
- ✓ Le renouvellement de licence doit se faire obligatoirement par internet. Un lien vous a été transmis le 3 juillet 2022. Sinon nous vous invitons à contacter le club à l'adresse suivante : bruyeresetmontberault.us.511487@lfhf.fr en précisant le nom, prénom du joueur concerné.
- ✓ Les inscriptions pour les joueurs voulant intégrer le club, se feront à partir du 7 septembre 2022 au club house dès 13h30.
- ✓ Pour connaître les horaires d'entraînement dans les catégories U15, U16 et U18, veuillez vous renseigner par mail bruyeresetmontberault.us.511487@lfhf.fr ou par téléphone au 07 79 59 78 82.

Prochaines manifestations du club :

- Concours de boules en doublette : samedi 10 septembre. Inscription dès 13h00 au club house.
- Loto : samedi 5 novembre 2022.
- Repas du club : Samedi 21 janvier 2023

Les Sapeurs-Pompiers de Bruyères et Montbérault



Journée nationale des Sapeurs-Pompiers :

Dans le cadre de la journée nationale des Sapeurs-Pompiers, le 25 juin 2022, le Centre de 1ère intervention a organisé une journée d'accueil et d'initiation aux gestes qui sauvent au sein de la commune.

Cette manifestation était l'occasion de présenter notre caserne et notre engagement au grand public.

Des démonstrations ont eu lieu notamment avec l'évacuation d'une victime depuis la mairie, ainsi que la mise en batterie de lances près de l'école.

En parallèle, une autre équipe initiait les passants aux gestes de premiers secours.

A cette occasion, il est possible de vous inscrire à une session d'initiation aux gestes qui sauvent (PSC1).

Cette session aura lieu le 17 septembre 2022.

Vous pouvez toujours y participer en envoyant vos coordonnées à : bruyeres@sdis02.fr



Témoignage d'un SPV de Bruyères & Mt au coeur des feux de forêt en Gironde :

Après avoir vu les images terribles des incendies qui ravageaient la Gironde, je me suis porté volontaire pour partir aider les pompiers du secteur et les habitants confrontés à cette catastrophe. Accompagné de 7 autres volontaires du département, je suis parti du 16 au 23 juillet. Dans un premier temps, nous avons renforcé les centres pour assurer les interventions



courantes puis nous sommes allés nous confronter à ces immenses feux. C'était éprouvant physiquement et moralement car malgré la fatigue, il fallait rester attentif et réactif.

Ce fut une très grande expérience humaine et professionnelle que je ne suis pas prêt d'oublier. Je retiendrai particulièrement la générosité des habitants qui nous ravitaillaient en eau fraîche et en nourriture et dont le soutien nous stimulait et nous reconfortait.



Commémorations du 8 mai et du 14 juillet :

Le Centre de secours, accompagné de ses Jeunes Sapeurs-Pompiers, s'est associé à la commune aux défilés des 8 mai et 14 juillet.



Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de 20 pompiers volontaires ou d'obtenir des renseignements (Sapeur-pompier Volontaire ou Jeune Sapeur-pompier), contactez le Lieutenant Dominique CANIVET par mail dcanivet@sdis02.fr ou par tél : 06.03.30.89.00

Le Comité des Fêtes vous informe



Activités 2022 (trimestre 2 et 3):

Brocante à Bruyères le 1er mai

Les amateurs de fripes, bibelots anciens et autres objets de curiosités ont sûrement trouvé leur bonheur dans les rues de Bruyères et à la salle des fêtes investie par les professionnels à cette occasion, la journée était plaisante, le public nombreux et comblé.



Soirée Eighties :

Une bonne centaine de convives s'est réjouie de cette soirée animée par Sébastien Wagner, un DJ qui avait su retrouvé les tubes des années 80, ambiance garantie et colorée par quelques costumes originaux de ces années "bonheur".



Programme de manifestations pour le 2ème semestre 2022 :

Octobre : manifestation Octobre Rose organisée avec le concours du CCAS

29 Octobre : Halloween pour les enfants Bruyérois

18 novembre : Beaujolais nouveau

7 décembre : Noël des enfants

Nous vous attendons tous nombreux à ces manifestations

N'hésitez pas à venir nous aider si vous souhaitez participer à l'animation de votre village.
Vous pouvez nous contacter par mail : jaimemonvillagebruyeres@gmail.com ou au 07 67 91 83 15

Association Bruyères Loisirs



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Juillet 2022 : notre centre rencontre une fréquentation en net progrès. Par jour c'est près d'une centaine d'enfants de 3 à 13 ans qui ont été accueillis par la directrice Anne-Flore assistée d'une équipe d'animateurs motivés.



Cette année, le programme s'est établi sur 3 semaines et a dû subir quelques adaptations du fait de la canicule écrasante.

- Piscine - (Le Dôme/Laon)
- Activités sportives avec le CDSMR
- Axo'Plage
- Sortie « La Bulle et Parc d'Isle » à Saint-Quentin

RANDONNEES :

- Après la pause d'été (Juillet-Août) reprise des randonnées début septembre :
 - Le dimanche matin 9h place Marcy
 - Les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois à 14h place Marcy, elles seront conditionnés par le nombre de participants.

- 11 juin 2022 sortie loisirs au Crotoy :



Une quarantaine de personnes ont profité de cette journée ensoleillée, au programme :

- le matin : pour les initiés une marche le long du bord de mer de 6 km et pour les flâneurs une balade dans les rues du petit port de la baie de Somme.

- l'après-midi : découverte de la vie sauvage des oiseaux migrateurs faisant escale dans cette réserve ornithologique du parc du Marquenterre très préservée et aménagée pour les visiteurs.



AGENDA prévisionnel :

Reprise des cours en septembre :

- Gymnastique : Joëlle DUPLAIN : le lundi 5 à 18h15 et le mercredi 7 à 10h.

ATTENTION : **Sandrine CHAUVIN MEUNIER** ne reprendra pas ses cours.

- Yoga : Florence LION : le mercredi 7 à 19h30 et le jeudi 8 à 17h

- inscriptions début octobre 2022 (pour les nouveaux entrants 3 séances découvertes sont possibles).

Pour tout renseignement :

Par **mail** : bruyeres-loisirs@orange.fr

Sur **le site de la commune** <https://bruyeres-et-montberault.fr/>

Mairie de Bruyères et Montbérault : Tel : 03 23 24 74 77

Mémento des numéros utiles



Numéros d'urgence

URGENCE : QUI APPELER ?

				
15	17	18	114	112
Samu	Police Secours	Pompiers	Urgences sms	Partout en Europe

Urgence santé

Hopital de Laon.....03 23 24 33 33
 Maisonmédicale.....15
 Pharmacie.....03 23 24 77 07

Urgences réseaux

ENEDIS Electricité.....0 972 67 50 02
 ENEDIS Gaz.....0 800 47 33 33
 Eau et Assainissement.....03 23 04 56 00
 SIRTOM.....03 23 26 80 00

Urgences sociales

Assistance aux violences conjugales.....3919
 SamuSocial.....115

Les services de voirie du SIRTOM

•Périodicité de ramassage des containers :

Containers	Déchets	Jour	Heure	Semaine
Couvercle Marron	Végétaux du jardin du 01 Avril au 30 Novembre	Mardi	6h00	Ts les 15 jours semaine impaire
Couvercle Gris	Ordures ménagères Queue de tri	Mardi	6h00	Toutes les semaines
Containers jaune	Emballages et recyclage	Mardi	13h00	Ts les 15 jours semaine paire



Tous les autres déchets sont à traiter par les usagers eux-mêmes :

Pour le hameau de Montbérault :

Emballage et Papier : Le Mercredi à partir de 6H Semaine de ramassage IMPAIRE

Ordures ménagères : Le Jeudi à partir de 6H Toutes les semaines

Déchets verts : Le Lundi à partir de 13H Semaine de ramassage PAIRE

Contact du Sirtom : tél : 03 23 26 80 00 / <https://www.sirtom-du-laonnois.com/>

Ouverture du Bureau de Poste :

Du lundi au vendredi l'après midi exclusivement de 14h à 17h

Le samedi des semaines impaires de 9h à 12h



Contactez les services municipaux :

Le Secrétariat de Mairie vous accueille selon les horaires d'ouverture suivants :

- Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Samedi permanence de 10h à 12h

• Par téléphone : 03 23 24 74 77 • Par mail : mairie.bruyeres@wanadoo.fr • Via le site officiel de la commune : rubrique « contact » o <https://www.bruyeres-et-montberault.fr>